

## **PROJET DE CONTRATS pour des VOLAILLES – AMAP DE MALARTIC /GAEC du PETIT LIFOY - Sébastien RENEUVE (33000 SAUVIAC, près de BAZAS).**

*Un premier contact avec l'AMAP a été pris à l'initiative du producteur, Sébastien RENEUVE du « GAEC DU PETIT LIFOY », au cours du Forum des associations de Gradignan en 2010 (il livrait déjà l'AMAP « le CABAS »).*

*Une enquête auprès des amapiens de Malartic, en mai 2011, a permis de vérifier l'intérêt d'un regroupement d'achats de volailles à ce GAEC. Les conditions pour pouvoir passer commande étaient réunies : 9 amapiens se sont déclarés intéressés, pour un nombre suffisant de volailles (une vingtaine), et 2 personnes acceptaient de se charger de faire le relais. La périodicité des livraisons privilégiée par 6 ménages sur 9 était « tous les 2 mois » .*

*Au cours de la réunion du CA du 24 juin, il a été convenu de mettre le principe d'un engagement vis-à-vis du GAEC à l'ordre du jour de l'AG du 18 octobre 2011, et, auparavant, de mettre au point les projets de contrats, les modalités de fonctionnement et une commande à titre d'essai.*

### **UNE COMMANDE D'ESSAI : LIVRAISON LE 11 OCTOBRE 2011**

**Par courriel du 20 septembre, vous avez été invités à faire un essai ; 15 ménages ont passé commande ( 16 poulets, 4 pintades et 2 canettes au total).**

### **MODE DE PRODUCTION**

*On a pu en parler avec Sébastien RENEUVE lors du FORUM des association du 17/09/2011, et au cours d'une visite de l'exploitation le samedi 24/09/ 2011. Il sera présent lors de l'AG du 18 octobre 2011 pour présenter lui-même son travail.*

**Il élève depuis 2 ans des poulets, canettes, pintades, et pour les fêtes des dindes. Il s'agit d'une exploitation familiale, non bio, du département, affiliée à une coopérative, basée à AUROS, d'éleveurs traditionnels de canard gras du bazadais « PALMAGRI » ; elle promeut l'élevage non industriel de qualité, en s'engageant sur divers critères d'élevage. La coopérative commercialise ses produits en circuit court :marchés, restaurants, commerçants et vente directe. Au GAEC du petit Lifoy, les volailles sont donc élevées en plein air, dans des parcs enherbés et ombragés, et restent la nuit dans des abris fermés et aérés (10 poulets au m2 – pour 17 dans l'industrie-). Elles sont nourries à 80% de céréales non-OGM produites localement, fournies par la coopérative PALMAGRI. Le poulet, non OGM, est acheté à 6 semaines à PALMAGRI et revendu à partir de 14 semaines et jusqu'à 18/20 semaines. Le recours au vétérinaire est direct (pas d'intervention de la coopérative). Pas d'antibiotiques à titre préventif ni d'hormones de croissance « Pour les traitements nous utilisons un vermifuge bio une fois par mois et du vinaigre de vin rouge en complément de manière ponctuelle en fonction du temps qu'il fait.**

*On leur donne aussi des vitamines de manière ponctuelle pendant les périodes de pluie ou de froid. Pour les antibiotiques nous en utilisons uniquement quand nous avons des lots malades (toux , diarrhée sanglante, etc) et donc de manière NON-SYSTEMATIQUE. Il n'est pas concevable pour nous de livrer des volailles malades à nos clients. »SR*

**Ils sont abattus dans un abattoir privé proche, pour limiter le stress.**

**Cf. pour la coopérative [www.foiegras-palmagri.fr](http://www.foiegras-palmagri.fr)**

**PRIX au kilo**

Poulet	7,10 €
Pintade	8,10 €
Canette	7,60 €

**FONCTIONNEMENT PROPOSE** pour les contrats à venir.

Livraison tous les 2 mois, un mardi, aux heures de distribution des paniers.

Contrats de 6 mois/ 3 livraisons : le mardi 13 décembre, puis en février et avril.

Même commande pour chaque livraison (elle pourra différer de la commande d'essai).

*Possibilité d'une commande spécifique pour les dindes : à faire en novembre en même temps que les contrats pour une livraison le 13 décembre.*

Conditionnement : volaille emballée et étiquetée, chaîne du froid respectée (à nous de veiller à la suite).

Paiement en 2 fois : des arrhes à la commande et le solde à la livraison. Montant des arrhes = le prix au kilo multiplié par le nombre de volailles commandées

*Expl. pour une commande de 2 poulets et d'une canette, le montant des arrhes serait de :*  
 $(7,10 \times 2) + (7,60 \times 1) = 14,20 + 7,60 = 21,80 \text{ €}$

Chèques à **libeller au nom du GAEC DU PETIT LIFOY** .

**DATES à noter**

Les mercredi 2 /11 et mardi 8/11

Remise des 3 contrats volailles + 3 chèques d'arrhes

Remise de la commande spéciale « dindes » + 1 chèque d'arrhes

Le mardi 13/12

Première livraison des poulets, canettes et pintades des contrats

Livraison des dindes

PERSONNES RELAIS - AMAP/GAEC PETIT LIFOY en 2011

Marie-Soizig ROSMORDUC [m.s.rosmorduc@voila.fr](mailto:m.s.rosmorduc@voila.fr) et

Oriane DE LAVERGNE [de-lavergneoriane@voila.fr](mailto:de-lavergneoriane@voila.fr)